

Allocution du maire Claude Charbonneau prononcée lors de la proclamation des résultats

Dimanche le 5 novembre, les citoyennes et les citoyens de Prévost ont repris possession de leur hôtel de ville. Depuis, nous vivons tous ensemble un moment unique de l'histoire de Prévost puisque les citoyennes et les citoyens, ainsi que les futures générations, exerceront désormais leur souveraineté sur l'ensemble des affaires municipales de Prévost.

Plus jamais la population ne permettra que la démocratie municipale soit, un jour, détournée à nouveau de son objectif premier et prioritaire: Servir d'abord et avant tout les citoyennes et les citoyens de Prévost et gérer en bon gouvernement les taxes et les services offerts à la population.

La démocratie est d'abord un état d'esprit. C'est donc dans cette perspective que nous entreprenons notre premier mandat en vous assurant que nous veillerons à mettre en œuvre et à respecter l'ensemble du programme électoral du Parti prévostois.

Ce programme, qui deviendra le credo de la nouvelle administration municipale, sera affiché bien en vue et en permanence dans la salle du conseil municipal pour signifier à tous notre engagement de le respecter.

Notre vision de l'avenir de Prévost passe par notre ferme détermination de conjuguer le présent avec le futur de notre

ville sans jamais perdre de vue les préoccupations quotidiennes des citoyennes et citoyens, des organismes communautaires, des gens d'affaires et de tous les travailleurs autonomes.

La victoire que nous célébrons ce soir, humblement et sans triomphalisme, nous indique que la population de Prévost nous a lancé un message: Défendre haut et fort les intérêts de la communauté prévostoise et aussi qu'elle partage les objectifs et le programme du Parti prévostois.

Nous ne la décevrons pas!

Dans les meilleurs délais, je tiendrai une réunion avec les conseillers élus du Parti prévostois pour prendre connaissance de la situation financière de la ville de Prévost et nous mettre immédiatement à la tâche pour préparer le budget de l'année 2001 de manière à répondre aux attentes exprimées par les



M. Claude Charbonneau

citoyennes et les citoyens de tous les districts de la ville.

Je félicite toute l'organisation du Parti prévostois qui a travaillé sans relâche depuis le mois de février 1999 pour en arriver aux résultats de ce soir.

Un merci bien spécial au chef du Parti, M. Jean-Claude Côté, un homme possédant une conscience sociale de haut niveau, qui a pris la décision de s'impliquer par convictions personnelles dans le processus démocratique de la vie municipale.

cratique de la vie municipale.

On peut en dire autant de toutes les personnes qui se sont jointes au Parti prévostois, malgré l'adversité, l'intimidation et le harcèlement dont plusieurs ont été victimes. Au nom des citoyennes et des citoyens, je salue leur courage et je les remercie.

Un grand merci à l'agent officiel de notre parti, M. Gilles Pilon, dont le dévouement à l'égard des organismes communautaires a été maintes fois reconnu. Il a exercé une vigilance constante sur tout le processus électoral pour s'assurer du respect de la loi électorale du Québec. Son engagement quotidien et l'ensemble de ses actions depuis la fondation du Parti prévostois font en sorte que Gilles représente pour nous tous le cœur et l'âme du Parti prévostois.

Je remercie ma conjointe Monelle Beaulieu, issue d'une des grandes familles qui ont créé le Prévost d'hier que nous voulons

conjuguer avec le Prévost du futur.

Je ne veux pas en oublier, mais pensons aux Shaw, aux Blondin, aux Monette, aux Dagenais, aux Richer, aux Renaud, aux Lesage, aux Paquette, aux Morin, aux Selby, aux Bastien, aux Clavel, aux Duval, aux Pagé, aux Saint-Aubin, aux Desnoyers, aux Pitre, aux Guénette, aux Millette et à tous les autres.

Monelle a mis à ma disposition son précieux concours, son soutien et son expertise qu'elle a mise au service de l'organisation électorale. Merci Monelle.

Chers amis-es, rappelez-vous que toutes les assemblées publiques du conseil municipal seront les vôtres. Nous vous invitons à y assister et à y participer.

En outre, j'accueillerai en toute ouverture d'esprit démocratique la conseillère et le conseiller élus du parti d'opposition.

En terminant, nous invitons aussi ceux et celles qui n'ont pas voté pour nos candidats à relire le programme du Parti prévostois, à tenter d'y reconnaître les éléments positifs et de se rallier de façon à créer un consensus social et politique qui profitera à toute la communauté Prévostoise.

- **Claude Charbonneau**

Campagne d'images versus une démarche démocratique

Analyse de la campagne électorale à Prévost

Le Regroupement de Prévost a lancé sa campagne électorale en lion en installant très tôt de nombreux panneaux-réclame à tous les points stratégiques de Prévost.

L'objectif de cette forme de publicité électorale visait à créer une forte identification visuelle des candidats et de la candidate de l'«équipe Gilles Cyr». Ce qui constitua une réussite en matière de marketing sociétal.

Pour sa part, le Parti prévostois semblait, aux yeux de nombreux observateurs, peu présent et peu visible en début de campagne.

L'opposition avait cependant fait le choix politique de créer un véritable parti politique et de soumettre, tant son programme électoral, que les candidats à l'approbation de l'ensemble des membres du parti réunis en assemblée générale régie par les règles du Code Morin. Cette

étape amorcée en février 2000 s'est terminée à la mi-septembre.

Le Regroupement de Prévost représentait principalement une équipe composée de candidats, d'organiseurs et de supporters plutôt qu'un véritable parti politique.

En outre, le Regroupement avait fait le pari de miser la carte de «Équipe Gilles Cyr» en tablant sur la personnalité et la popularité du maire sortant pour faire élire ses candidats le 5 novembre.

C'est sur ce thème que fut imprimé et distribué dans tous les foyers un dépliant électoral d'une grande qualité graphique qui faisait état des réalisations de M. Gilles Cyr au cours de son premier mandat.

Le Parti prévostois avait adopté une stratégie en quatre volets: 1. Recrutement de candidats dont le CV et l'implication

sociale et communautaire devraient avec l'ensemble des éléments de son programme électoral; 2. Investir peu de ressources pécuniaires dans les articles promotionnels des campagnes traditionnelles; 3. Visiter les foyers de porte-en-porte d'une manière rigoureuse en accordant une priorité aux rencontres avec les nouvelles familles établies dans les quartiers récents de la ville; 4. Publier deux éditions du Journal L'Intégrité.

Dans une première édition, le journal a diffusé le programme du parti et fait connaître ses candidats. Suite à une décision d'équipe, il fut convenu de prendre le risque de publier en première page de l'édition initiale un texte de fond visant à relever le débat et à sensibiliser l'opinion publique sur le thème: D'où venons-nous? Où en sommes-nous? Et où allons-

nous?. Savoir conjuguer le présent avec le futur représentait le défi des candidats à la mairie et aux postes de conseillers du Parti prévostois.

Dans un deuxième temps, le journal a mis en lumière un ensemble de faits que la majorité de la population ignorait.

Si, d'une part, le Regroupement de Prévost a voulu attribuer au candidat à la mairie son négativisme durant ses huit années dans l'opposition, le Parti prévostois a remis en question la crédibilité politique du maire sortant.

Il est indéniable que le journal *L'Intégrité* a connu un très grand succès populaire auprès de la population et qu'il a joué un rôle déterminant dans le succès de la campagne électorale.

Un sondage interne du Parti prévostois révélait le 20 octobre

que la tendance laissait présager une victoire du candidat Charbonneau à la mairie.

La lutte dans les districts donnait déjà gagnant M. Sylvain Paradis dans le district n° 4, M. Charles Parisot dans le quartier n° 5 et M. Germain Richer dans le district n° 3.

L'éventualité d'une égalité du nombre des conseillers au conseil municipal a fait en sorte que tous les efforts ont été consacrés pour faire en sorte que M. Jean-Pierre Joubert et M. Jacques Piché remportent la victoire dans les districts n° 2 et n° 1.

Enfin, le jour de l'élection, les deux organisations ont travaillé à «faire sortir» le vote avec le résultat maintenant connu. - **Jean Laurin**